

Versailles, le 11 mars 2022

Guerre en Ukraine :
le Département des Yvelines vote une aide
de 200 000 € en faveur du peuple Ukrainien

Depuis le début des affrontements, plus de deux millions d'Ukrainiens ont fui leur pays. Face à l'urgence humanitaire, le Département des Yvelines poursuit son action de soutien au peuple Ukrainien, et débloque, aujourd'hui, une subvention de 200 000 €. Cette somme, remise à l'ONG française ACTED, permettra de soutenir l'opération *Des convois humanitaires pour l'Ukraine*.

Dans le cadre de la crise humanitaire traversée par l'Ukraine, [l'ONG française ACTED](#) met en œuvre l'opération *Des convois humanitaires pour l'Ukraine* pour permettre d'acheminer des biens de première nécessité dans les zones les plus affectées par les combats (notamment des tentes, des couvertures, du petit matériel de chauffage, des produits pour bébés et des kits d'hygiène).

Présente en Ukraine depuis 2015, ACTED fournit à certaines des personnes les plus vulnérables touchées par le conflit une aide d'urgence en espèces pour les aider à assurer leur sécurité alimentaire, à passer l'hiver et à satisfaire d'autres besoins de base.

Lors des événements au Liban en 2020, le Département des Yvelines avait déjà eu l'occasion de soutenir les programmes d'ACTED.

Un soutien affiché dès les débuts du conflit

Depuis le 27 février, le Département des Yvelines héberge, sur le Campus départemental *Oxygène Factory* aux Mureaux, 8 Ukrainiens âgés de 16 à 39 ans. En voyage touristique à Paris et face à l'impossibilité de retourner dans leur pays à l'issue de leur séjour, le groupe de ressortissants Ukrainiens s'était alors rendu au Consulat via lequel une prise en charge en pension complète leur a été proposée avec le soutien du Conseil départemental des Yvelines.

Aujourd'hui, le Département des Yvelines a aussi choisi de coordonner et faciliter les initiatives de solidarités citoyennes en partenariat avec les communes yvelinoises. Ainsi, après que les mairies aient collecté les produits de premières nécessités déposés par les citoyens, le Département assumera, courant mars, le ramassage puis, en partenariat avec l'ADF (Association des Départements de France), l'acheminement de cette aide dans les pays limitrophes de l'Ukraine.